L'espace, un objet central de la sociologie

Jean Remy

L'espace, un objet central de la sociologie

Préface de Maurice Blanc

éditions érès

Conception de la couverture :
Anne Hébert

Version PDF © Éditions érès 2015
CF - ISBN PDF : 978-2-7492-4901-8
Première édition © Éditions érès 2015
33, avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse, France
www.editions-eres.com

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation…) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.
L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. : 01 44 07 47 70 / Fax : 01 46 34 67 19.

Table des matières

Préface, Maurice Blanc 7
L'urbanisation 9
La méthode 10
L'idéal-type 11
La matrice à plusieurs entrées 11
La grammaire de l'espace 12
Représentations sociales du corps et rapports à l'espace 13
L'utopie de la mixité sociale 14
L'aménagement de l'espace 16
Les sociologues dans la phase de conception du projet 16
Les sociologues dans la phase de mise en œuvre du projet 17
La ville, l'espace, le temps et la société 20

Introduction 23

Chapitre 1
Un parcours de chercheur 27
Les premières expériences de recherche et leurs incidences sur la problématique 28
Étudier des processus se déroulant dans des contextes spécifiques 28
Délimitation des unités de vie sociale 31

Du réseau urbain aux propositions de développement régional 32
La thèse de doctorat 34

Le débat avec Manuel Castells sur l'analyse marxiste de l'espace 35
Conditions matérielles d'existence 37
Logique d'appropriation versus *logique de production* 38

Prise de position théorique et méthodologique 39
L'opposition entre les acteurs 39
Effets de milieu 40
Concept descriptif et concept interprétatif 41

Chapitre 2
L'espace, une ressource pour les acteurs sociaux et les individus 43

Logique de production et logique d'appropriation 44
La logique de production 45
Le rôle des « concepteurs » 46
La logique d'appropriation 48

L'espace comme langage 49
L'espace interstitiel 49
Le privé, le public et la centralité 50
Un lexique ouvert 52

Flux et territoire 54

La dynamique psychique et la dynamique sociale 57
La dynamique psychique 58
La primarité et la secondarité 59
L'imaginaire et le symbolique 61
Centration, centralité, hauts lieux : le lien entre le psychique et la vie sociale 62

La tension entre la pensée représentative et la pensée opératoire 64

Chapitre 3
Mobilité et mode de spatialisation..... 67

Représentation du corps et perception de l'espace..... 68
Idéal-type : deux modèles 68
Poids de la centralité et mobilité spatiale 70
Les espaces imaginaires..... 72

Transports et formes de mobilité 72
La mobilité : les biens divisibles ou indivisibles..... 72
De quelle campagne s'agit-il ?..... 75

Des flux à rapidité différente : incidences sociales et spatiales..... 76
Mobilité différentielle et perception de l'espace.. 76
Dissociation des espaces de vie et multilocalités . 78
Desserrement spatial et centralité multiple..... 80
Ville et université face à une économie de la connaissance..... 84
La mobilité et l'imbrication des territorialités... 88

Modèle promotionnel, contexte socioculturel et individuation..... 92
Affinité élective avec l'urbanisation..... 92
Crise d'identité et contexte socioculturel..... 93
Individualisme ou individuation..... 94

L'urbanisation des villes et des campagnes..... 95
Une matrice à plusieurs entrées..... 95
Les quatre dimensions de la ville 98
La ville et la campagne face aux relations interpersonnelles..... 102
Représentation des rapports entre la ville et la campagne..... 105

Chapitre 4
L'urbanisation et ses modulations 109

L'urbanité comme forme de sociabilité 109
Régime complexe de distance et de proximité 110
L'anonymat comme espace de liberté 110
Multiplication des opportunités et promotion de la diversité 111

La rareté et la perversion du sens de l'urbanisation 112
Approche par le logement 112
Approche par le revenu 115

Appropriation différenciée, conflit et rapport social 116
Appropriation différenciée 117
Conflit pour l'occupation de l'espace et rapports sociaux 118

La mixité et les trajectoires des immigrés 120
L'étranger 120
Les trajectoires analysées par l'école de Chicago . 121
Des processus collectifs 124

Les immigrés et la bicentration 126
Bicentration et arbitrage 126
L'urbanité et le régime de distance et de proximité 128

Chapitre 5
Anticipation des formes spatiales et mouvements sociaux : l'exemple de Louvain-la-Neuve 129

L'espace conçu : les processus sociaux face à l'utopie 129
Le récit utopique 131
Utopie et urbanisme moderne 131
L'utopie humaniste de Louvain-la-Neuve 132

Les contre-pouvoirs et les nouvelles formes de spatialisation : un mouvement social 134
Inversion du rapport au temps et effets de convergence 134
L'expérience de Louvain-la-Neuve..... 136
Conception d'une ville et transaction sociale 137
Ambiance urbaine et scénarios de vie sociale 140
Configurer la matérialité sans l'isoler..... 142
Régulation de la mixité 148
Filtering up et filtering down : nécessité de la ségrégation ? 149
Échelle à laquelle la mixité est mise en œuvre... 152

Conclusions..... 155
Positionnement théorique..... 155
Posture méthodologique..... 159
Montée en généralité..... 162

Post-scriptum
Espace et transaction sociale : quelles synergies ? 165
Une sociologie de la vie quotidienne..... 165
Inventer des compromis de coexistence..... 166
Contexte semi-structuré et causalité du probable..... 167
Transaction et matérialité du social..... 168
La transaction comme approche transversale aux diverses sociologies..... 168

Bibliographie..... 171

Préface

L'espace, un objet central de la sociologie est un titre qui suscitera probablement des réactions contradictoires. Du côté des sociologues, particulièrement en France, on peut s'attendre à de la perplexité et des résistances : certes, l'espace est important ; mais, même chez les sociologues urbains et ruraux, il est souvent perçu comme « l'enveloppe », ou le simple contenant du social. On ne peut donc mettre l'espace sur le même plan que les grands paradigmes explicatifs de la sociologie française : le travail, l'organisation ou la domination. Professeur honoraire à l'université catholique de Louvain où, justement, il a enseigné la sociologie urbaine et rurale, Jean Remy[1] a l'ambition de déconstruire cette fausse évidence et de montrer que l'espace est un concept central dans *toutes* les sociologies. La famille, l'entreprise et la religion n'échappent pas plus à l'espace que la ville ou la nation.

1. Son nom ne comporte pas d'accent, même s'il est souvent « francisé » en Rémy !

Du côté des géographes, architectes et urbanistes, les réactions seront sans doute mitigées : une minorité se réjouira de la conversion tardive des sociologues à l'analyse spatiale ; d'autres (en partie les mêmes) se sentiront menacés : que deviendra la géographie si la sociologie s'approprie l'espace, le concept central des géographes ? La lecture de cet ouvrage devrait dissiper ces inquiétudes : si Jean Remy pousse les sociologues à regarder l'espace comme un médiateur entre la société et la matérialité, il n'a aucune visée impérialiste. Il montre la nécessité d'une confrontation interdisciplinaire, même s'il sait qu'elle est source de tensions.

L'espace dont il est question ici n'est évidemment pas celui des astronomes avec ses étoiles, ses galaxies et ses millions d'années-lumière. Même si c'est plus proche, ce n'est ni l'espace urbain ni l'espace rural. Ce livre montre que ce découpage est devenu obsolète et qu'il entraîne bien d'autres découpages dans sa chute : l'environnement naturel de la campagne et l'environnement construit de la ville, etc. Il s'agit des modes d'occupation de la planète par les êtres humains. En paraphrasant ce que Voltaire a dit de Dieu, si l'espace a façonné les hommes (et les femmes) à son image, ces derniers le lui ont bien rendu ! L'espace est à la fois socialisé et socialisant, il imprime sa marque sur les sociétés. Mais cette influence est toujours imprévisible et non déterministe. Jean Remy raisonne en termes probabilistes et, en reprenant son expression, cette influence est « semi-aléatoire ».

L'URBANISATION

L'espace, un objet central de la sociologie constitue la synthèse remarquable des travaux et recherches menés par l'auteur pendant toute sa vie professionnelle. Sa formation d'économiste peu orthodoxe lui a permis de conceptualiser la ville comme un bien économique indivisible, c'est-à-dire d'appropriation collective et non individuelle, relevant du *bien commun*. L'indivisibilité de la ville a pour conséquence des manières spécifiques de vivre ensemble. Il en découle que les habitants d'une ville sont dans l'obligation de décider collectivement de ce qu'ils font de leur bien commun, alors qu'ils en ont des visions très différentes, voire opposées. C'est ce qui a conduit Jean Remy au concept de transaction sociale, dont les relations avec l'espace sont analysées dans la postface.

Contrairement à la vision du sens commun, l'urbanisation ne se limite pas à l'extension de la ville. L'urbanisation affecte à la fois la ville qu'elle agrandit et la campagne qu'elle grignote. Elle entraîne un exode appelé rural : s'il est rural par le point de départ de la population, il est urbain par sa destination. L'urbain et le rural sont à la fois complémentaires et opposés et il faut les analyser ensemble. Jean Remy l'a compris très tôt puisque, comme il le mentionne au passage, quand il a été nommé professeur de sociologie rurale, il s'est battu pour élargir l'intitulé à la « sociologie urbaine et rurale ».

À un niveau plus profond, l'urbanisation est une forme de culture et même de socialisation. Elle donne naissance à des cultures « urbaines », opposées à des cultures « rurales ». L'urbanité est la capacité à associer

la proximité et la distance avec autrui : nouer des relations amicales et serviables avec ses voisins, sans faire intrusion dans leur vie privée.

La méthode

Jean Remy adopte une méthode résolument inductive. Il donne la priorité aux données empiriques qui peuvent provenir d'observations approfondies dans certains espaces, de travaux d'enquête ou d'une longue fréquentation de simples habitants et/ou de professionnels de l'aménagement de l'espace. Mais ces données constituent le matériau brut qui est ensuite passé au crible d'une analyse théorique qui fait ressortir son sens et sa portée. Faire une analyse théorique ne signifie pas faire entrer les résultats empiriques dans le moule d'une théorie préétablie (celle de Karl Marx, Pierre Bourdieu ou autre), mais chercher au cas par cas le (ou les) éclairages théoriques adaptés. Jean Remy relit à nouveaux frais les grands auteurs : les pères fondateurs de la sociologie française et allemande (Karl Marx, Émile Durkheim, Max Weber et Georg Simmel), l'école (sociologique) de Chicago (Robert Park et Louis Wirth) et bien d'autres, plus récents. Cette démarche débouche sur des propositions théoriques générales, mais fondées sur des constats empiriques solidement établis. Jean Remy arrive à la conclusion qu'il y a un lien entre les formes spatiales et la hiérarchie sociale, mais que ce lien peut s'inverser, notamment avec l'évolution des techniques.

Il prend toujours des exemples très simples, ici celui des ascenseurs. Sans ascenseur, les étages inférieurs étaient les plus faciles d'accès et les plus bourgeois.

Les étages supérieurs, d'accès plus difficile, étaient pour les domestiques. L'installation d'ascenseurs dans les immeubles ne fait pas disparaître cette différenciation sociale, mais elle la modifie : les étages supérieurs deviennent les plus recherchés et les plus chers pour la vue qu'ils offrent, mais aussi pour le sentiment de supériorité d'être au sommet.

Pour parvenir à la formulation d'énoncés théoriques empiriquement fondés, Jean Remy a beaucoup contribué au développement de deux outils méthodologiques dont il montre ici la fécondité : l'idéal-type et la matrice à plusieurs entrées.

L'idéal-type

Conceptualisé par Max Weber, l'idéal-type n'est pas toujours bien compris. Il a des affinités avec le « modèle » en économie : c'est une construction intellectuelle qui n'existe pas dans la réalité, mais qui sert de référence pour l'analyser. Le modèle de la concurrence pure et parfaite permet aux économistes d'étudier et de classer les différents marchés, entre ceux qui se rapprochent du modèle et ceux qui en sont au contraire éloignés (le marché immobilier par exemple). L'idéal-type prend le plus souvent la forme d'un continuum avec deux pôles extrêmes, les cas concrets étudiés combinant à chaque fois, dans des proportions variables, des éléments appartenant aux deux pôles. L'analyse consiste à placer le curseur au bon endroit dans chaque cas étudié.

La matrice à plusieurs entrées

Pour définir la matrice à plusieurs entrées, le plus simple est de partir d'un exemple en le simplifiant : la

définition de la ville donnée par Jean Remy au chapitre 3. La ville est la résultante de quatre dynamiques. Il faut, dans un premier temps, les dissocier et analyser séparément chaque dimension, puis les faire entrer dans une matrice pour comprendre leurs interactions et leurs combinaisons. La définition la plus courante fonde la ville sur une *morphologie* spécifique du bâti, de plus en plus compact et continu, sous la pression de l'urbanisation. La deuxième dimension de la ville renvoie à la *morphologie sociale* et à la démographie (Maurice Halbwachs et Louis Wirth). L'accent est ici mis sur les caractéristiques de sa population : son volume, sa densité et, surtout, son hétérogénéité. La troisième dimension peut être qualifiée de *socio-affective* : la ville est source d'attraction et de répulsion, d'émotion, d'appropriation et d'identification (Georg Simmel). La dernière dimension est *sociopolitique* : la ville comme bien commun repose sur un système politique de décision, permettant d'organiser la coordination et la coopération entre les habitants (Max Weber). Une fois identifiées, ces quatre dimensions peuvent être combinées dans une matrice pour produire des scénarios plus ou moins probables, mais *jamais* des prédictions de l'avenir.

La grammaire de l'espace

Jean Remy considère l'espace comme un langage, verbal et non verbal (chapitre 2). L'espace a donc une *grammaire* et cet ouvrage est une contribution majeure à son dévoilement. Deux exemples suffisent pour montrer l'intérêt et la fécondité de cette démarche : l'espace et les représentations du corps (chapitre 3) et la mixité sociale (chapitre 4).

Représentations sociales du corps et rapports à l'espace

L'idéal-type des représentations du corps construit par Jean Remy oppose le modèle *ascétique* au modèle qu'il appelle *promotionnel*, sans lui donner la connotation négative commerciale et sans l'idéaliser. Dans le modèle ascétique, le haut du corps correspond à la raison et le bas aux instincts et aux pulsions. La règle morale voudrait que le corps reste sous le contrôle de la raison ; Michel Foucault dirait que le corps soit « normalisé » et il a montré, notamment dans *Surveiller et punir* (1975), l'importance des dispositifs spatiaux. Les espaces fermés sont alors privilégiés : la maison, le village, le quartier, le monastère, etc. L'espace du dedans représente la sécurité et la protection, alors que celui du dehors est celui de tous les dangers.

Mais l'espace du dehors a aussi tous les attraits du fruit défendu ! Dans le modèle promotionnel, le corps est riche de potentialités non réalisées et « le vent du large » permet des découvertes et l'accomplissement de soi. Le choix de l'une ou de l'autre de ces représentations du corps a des conséquences majeures, à la fois sur la vie sociale et sur l'aménagement de l'espace. À un pôle, on trouve une société stable mais figée, associée à un espace fermé ; à l'autre pôle, une société brouillonne mais dynamique et inventive, associée à un espace ouvert et invitant au voyage. C'est très proche de l'opposition de Friedrich Nietzsche entre « apollinien » et « dionysiaque » dans *La naissance de la tragédie* (1872). La question posée à l'aménagement de l'espace devient : quelle est la combinaison singulière de mobilité et d'immobilité qui convient ici ?

L'utopie de la mixité sociale

Jean Remy prend de la distance avec les utopies lorsqu'elles sortent du champ de la littérature et inspirent des réalisations, notamment la « Charte d'Athènes » de Le Corbusier : elle a guidé la construction des grands ensembles, mais le rêve initial d'une « Cité radieuse » a souvent viré au cauchemar. Les utopies « spatialistes » croient que la ville idéale, bien conçue et bien aménagée sur le plan physique, suffit pour apporter à ses habitants l'ordre, l'harmonie sociale et le bonheur.

C'est entièrement faux, on ne le dira jamais assez fort : la ville idéale, quand elle s'incarne, n'est à l'abri ni des guerres ni des conflits destructeurs. Il n'y a aucune relation mécanique entre une forme spatiale et des pratiques sociales ; les résultats obtenus peuvent être à l'opposé des objectifs souhaités. Une forme spatiale visant à faciliter la constitution d'une communauté de voisinage peut paradoxalement contribuer à exacerber les conflits de voisinage entre « bons » et « mauvais » voisins. Ce phénomène a été établi dès 1970, dans un article resté célèbre de Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire : « Proximité spatiale et distance sociale ». Ce constat est incontestable sur le plan sociologique. Curieusement, il reste inaudible et la société s'enferme dans des débats interminables, parce qu'ils sont mal posés. Jean Remy le montre sur un exemple d'actualité, la mixité sociale. Il interroge d'abord l'impératif de mixité sociale : en faut-il vraiment ? Des spécialisations et des contrastes sont-ils préférables ?

> « Trop de distance favoriserait une connaissance uniquement par stéréotype et ne permettrait pas une expérience de “l’altérité”. Trop de mélange multiplierait les conflits. Si, dans certains cas, la mixité favorise un rapprochement, il faut éviter une banalisation de l’espace à travers une mixité généralisée : “un peu de tout partout, toujours la même chose” » (chapitre 5, « Régulation de la mixité »).

Jean Remy souligne aussi quelques évidences, trop souvent négligées : la mixité est-elle voulue ou imposée ? Bien entendu, elle produit des effets différents dans ces deux cas de figure. Contrairement au dogme réaffirmé par l’Agence nationale pour la rénovation urbaine (l’ANRU, créée en 2003 en France), démolir un immeuble dégradé n’est pas le passage obligé pour obtenir de la mixité sociale. C’est généralement un remède pire que le mal, car la destruction de l’immeuble ne touche pas aux causes sociales qui ont provoqué sa dégradation.

Que faut-il mélanger ? La mixité des sexes et des générations, peu discutée, est plus importante qu’il n’y paraît : l’espace public reste très largement « une affaire d’hommes ». Vise-t-on une cohabitation pluri-ethnique et/ou pluri-religieuse ? Si la mixité « sociale » signifie la cohabitation des riches et des pauvres, c’est toute la société qu’il faut changer : dans tous les domaines, les riches sont mieux servis que les pauvres. Jean Remy souligne que, dans les quartiers populaires qui s’embourgeoisent ou se gentrifient, les pauvres ont de bonnes raisons de s’opposer aux « envahisseurs » qui, au nom de la « mixité », les rejettent et les expulsent hors de leur quartier.

L'aménagement de l'espace

Dans les années 1960, l'exacerbation de la querelle linguistique en Belgique a entraîné le départ (vécu comme un exil) de la section francophone de l'université catholique de Leuven (Louvain) en pays flamand, vers la Wallonie. Ce fut pour Jean Remy une étape aux conséquences inattendues, l'amenant à allier théorie et pratique de l'aménagement de l'espace.

Il explique au chapitre 5 comment cette nouvelle université a fait le choix de ne pas construire un campus à l'américaine, mais une ville, Louvain-la-Neuve, qui ne serait pas exclusivement universitaire. L'université a aussi fait le choix de mobiliser ses ressources internes dans ce projet, avant de faire appel à des intervenants extérieurs. Professeur de sociologie urbaine et rurale, Jean Remy a été associé à la conception et à la mise en œuvre de cette ville nouvelle. Le récit qu'il en fait et les enseignements qu'il en tire sont passionnants.

Tout en soulignant l'écart entre la logique du chercheur et celle de l'acteur, il montre qu'une coopération est possible. Il est ainsi un précurseur de ce que l'on appelle aujourd'hui la sociologie de l'intervention sociale. Si les sociologues sont incapables de prédire l'avenir, ils peuvent notamment proposer des « scénarios » probables, susceptibles d'éclairer les décideurs sur certaines conséquences des projets envisagés.

Les sociologues dans la phase de conception du projet

La conception d'un projet urbain de l'ampleur de la création de Louvain-la-Neuve est un travail

collectif qui implique notamment des élus et des professionnels de différents domaines. Un premier enjeu est de réussir à créer une dynamique collective dans laquelle « le tout soit plus grand que la somme des parties » : une synthèse qui soit plus que la somme des contributions de chaque spécialiste. Il est impossible d'identifier la contribution propre de chacun des intervenants, dont les sociologues ; mais ce travail en équipe et l'ouverture pluridisciplinaire ont contribué à plusieurs orientations stratégiques.

D'abord, le choix d'un centre bipolaire autour de deux places rapprochées et non d'une place unique, comme dans la ville du Moyen Âge. Ce choix favorise une centralité plus diffuse et privilégie la mobilité piétonne. À l'inverse, une autre caractéristique de la ville du Moyen Âge a été retenue : Louvain-la-Neuve est pensée comme une fédération de quartiers ayant une spécialisation et une certaine autonomie, pour rendre moins inégal le rapport du centre avec la périphérie. Un autre choix important a été le rejet d'un quartier exclusivement d'habitat social et la dispersion des logements sociaux dans l'ensemble des quartiers.

Les sociologues dans la phase de mise en œuvre du projet

Comme dans tout chantier, lorsque Louvain-la-Neuve a commencé à sortir de terre, des difficultés imprévues sont apparues et il a fallu faire des ajustements et des adaptations. Jean Remy a encouragé la mise en place d'une instance de concertation, appelée ici la « quadripartite » : l'association des étudiants et

celle des résidents, l'université et la municipalité. Face aux problèmes de tapage nocturne, il a suggéré de déplacer les lieux de convivialité étudiante des zones résidentielles où ils étaient initialement implantés vers les zones d'activités. Ces activités ayant lieu en journée, le bruit nocturne dérange moins.

La population non universitaire a progressé plus lentement que ce qui était escompté : pour faire le choix de venir librement s'installer à Louvain-la-Neuve, il fallait un minimum d'adhésion aux principales options urbanistiques, notamment à l'idée d'une ville pour les piétons et non pour les automobilistes, ce qui était très en avance sur l'esprit du temps. Mais, même parmi les partisans de cette option, ne pas pouvoir accéder à son domicile en voiture, ne serait-ce que pour déposer une personne âgée, un enfant malade ou les courses hebdomadaires, a entraîné des protestations. Loin de se figer dans une « orthodoxie » rigide, le contexte d'ouverture a permis d'élaborer des compromis transactionnels, donnant en partie satisfaction aux réclamations justifiées, mais sans renoncer au principe essentiel de la priorité aux circulations piétonnes.

Participant à cette ambiance, Jean Remy a construit sa problématique sur l'importance de la transaction sociale dans l'élaboration du cadre bâti. Son implication se combine à une posture d'observation systématique qui conserve une distance critique adéquate. Ce double rôle lui a d'abord permis d'être un « passeur » entre les univers cloisonnés de l'aménagement et de la recherche universitaire. Il lui a aussi permis de développer et d'enrichir sa théorisation de la dynamique urbaine.

Il y a même une inversion des valeurs du bas et du haut : le dernier étage est recherché pour la vue qu'il permet. On ne peut en déduire que l'ascenseur est la cause d'une séparation spatiale entre les groupes sociaux ! S'il a rendu possible une mise à distance, celle-ci résulte de facteurs sociaux qui cherchent à s'exprimer spatialement. Cette concrétisation spatiale stabilise à son tour une forme sociale modifiant le régime de proximité/distance. L'usage de l'ascenseur aurait pu aboutir à une tout autre appropriation, par exemple égaliser l'accès au logement tout en favorisant la mixité. La division sociale est d'autant plus stabilisée qu'elle s'appuie sur une division technique et procède à une appropriation réelle et symbolique des possibilités ainsi offertes. J'ai déjà signalé que la distribution des biens, divisibles et indivisibles, a une incidence sur les formes spatiales, donc sur les capacités d'imposition réciproque des divers acteurs.

Le rapport à la matérialité évolue aussi avec le temps. Son importance grandit dans le contexte contemporain. Déjà, elle a un poids particulier dans la mesure où l'instance économique est dominante. En outre, le renforcement s'installe lorsque la configuration des objets et des outils devient indépendante d'une extension de l'énergie humaine et des rythmes de la nature et du corps. Enfin, le poids croissant dépend également du passage à des mensurations abstraites : kilomètre, heure, argent, etc. Plus elles imprègnent la vie quotidienne, plus elles se substituent à des évaluations concrètes fondées sur le partage d'une expérience sociale. Cela aboutit à évaluer l'expérience humaine en valorisant la maîtrise technique, à travers l'établissement de signes formels

d'équivalence. Ce contexte dote la matérialité d'une impulsion de plus en plus autonome.

Les innovations technologiques peuvent avoir des effets différents, à court et à long terme. À court terme, elles peuvent servir le pouvoir en place tout en ayant, à long terme, des effets qui le déstabilisent. À nouveau, cela présuppose que la matérialité soit dotée d'une logique propre, dont les effets échappent partiellement au producteur. Ces éléments matériels des innovations technologiques, configurés par l'espace, conditionnent la vie sociale. Ils constituent un enjeu producteur d'un rapport de sens et de pouvoir. Ils ont une incidence sur les termes de la transaction dont le lien avec la matérialité est le soubassement.

Toutefois, la matérialité ne peut s'interpréter qu'en liaison avec les autres facteurs constitutifs de la vie sociale. Il faut se distancier de toute interprétation qui croit en la spontanéité d'engendrement des effets sociaux par les transformations techniques. À nouveau, il faut se défier de certaines évidences spatialistes. Dans *Produire ou reproduire ?*, nous ne faisons intervenir le rapport à la matérialité qu'en fin d'analyse (Remy et coll., 1991, p. 290-301), après avoir abordé la transaction sous divers aspects. Pourtant, la capacité d'imposition réciproque n'est réellement stabilisée qu'une fois inscrite dans la matérialité. Le rapport est donc dialectique.

Régulation de la mixité

Je me limiterai à quelques modes de régulation de la coexistence spatiale, en m'attachant particulièrement aux significations de la mixité. La mixité est